



Photos agence immobiliere sans notre accord

Par **chrisou64**, le **25/04/2014** à **14:25**

Bonjour,
nous mettons notre maison en vente à titre particulier et mandat exclusif dans une agence.
Ce matin, une personne photographiait notre maison, en a t elle le droit ? est ce une pratique habituelle ?
Merci de votre réponse

Par **Lag0**, le **25/04/2014** à **16:39**

Bonjour,
Vous ne précisez pas dans le message qui est cette personne, mais dans le titre vous parlez de photos agence immobilière, je suppose donc que c'est un employé de l'agence.
Si c'est bien cela, l'agence doit faire la publicité de votre bien pour le vendre, donc avoir des photos me semble le minimum...